



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers

14

Nbre de présents : 12

Nbre de votants : 12

Date de la convocation

02/04/2024

Étaient présents :

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Yves LE MEUR, Séverine ESNAULT, Romain NUEIL (arrivé à 21h10)

Était absent/excusé :

Morgan RAIFFE,

Secrétaire de séance : Séverine ESNAULT

Ordre du jour :

1. Budget :

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion : budget commune, budget annexe Multi-service
- Vote des taux d'imposition
- Vote des budgets primitifs : budget de la commune, budget annexe Multiservice.

2. Points divers

Début de séance à 20h

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 19/03/2024 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : Budget

Adoption des comptes administratifs et comptes de gestion 2023

En l'absence de Monsieur le Maire, M. Gilles SAUVION, Vice-président de la commission des finances, donne lecture du compte administratif 2023 et de l'affectation des résultats des deux budgets : Commune et Multiservice conformes aux comptes de gestion du comptable.

• **Compte administratif 2023 de la Commune**

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	1 027 016€	Prévu	1 027 016€
Réalisé	497 936,50€	Réalisé	628 835,50€
Reste à réaliser	165 800€	Reste à réaliser	69 000€

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	950 300€	Prévu	950 300€
Réalisé	651 667,67€	Réalisé	738 090,42€

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	130 899€
Fonctionnement :	86 422,75€

Affectation des résultats 2023

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice	86 422,75€
Excédent antérieur reporté de :	225 607,92€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	312 030,67€

Investissement :

Résultat de l'exercice	130 899€
Résultat antérieur reporté :	76 101,30€

A l'unanimité le Conseil approuve le Compte administratif et l'affectation des résultats 2023 du budget principal.

- **Compte administratif 2023 du Multiservice**

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	3 950€	Prévu	3 950€
Réalisé	1 344,96€	Réalisé	0€
Reste à réaliser	0 €	Reste à réaliser	0

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Prévu	9 240€	Prévu	9 240€
Réalisé	530,58€	Réalisé	4 501,60€

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 1 344,96€
Fonctionnement :	3 971,02€

<u>Affectation des résultats 2023</u>	
Fonctionnement :	
Excédent de fonctionnement	3 971,02€
Résultat antérieur reporté de :	3 836,01€
Soit un excédent de fonctionnement	7 807,03€
Investissement :	
Excédent d'investissement	- 1 344,96€
Résultat antérieur reporté	411,96€
Restes à réaliser	0,00
Soit un excédent d'investisst	- 933,00€
<u>Affectation du résultat d'exploitation :</u>	
Résultat d'exploitation au 31/12/23 : excédent	7 807,03€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0€
Résultat reporté en Fonctionnement (002)	7 807,03
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	- 933,00€

A l'unanimité le Conseil approuve le Compte administratif et l'affectation des résultats 2023 du Multiservice.

- **Vote des taux d'imposition 2024**

Madame le Maire, donne lecture de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes pour 2024.

Le Conseil Municipal décide, de ne pas augmenter les taux d'imposition 2024 soit :

Taxe Foncière Bâtie	33,66%
Taxe Foncière non Bâtie	33,65%

- **Vote du budget Commune 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget commune M57 de l'exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 975 350 €

Section d'investissement : 863 643 €

- **Vote du budget annexe Multiservice 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2.

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget du Multiservice de l'exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 13 210 €

Section d'investissement : 7 205 €

Point 4 : Points divers

Arrivée de M. de Romain NUEIL à 21h10.

- **Demande d'installation d'une poissonnerie ambulante**

M. Samuel PRIEUR demande s'il est possible de venir s'installer une fois par semaine soit le mercredi matin de 8h à 10h sur la commune.

Après discussion, le conseil municipal accepte la demande.

- **Sentiers de randonnée de la commune**

Madame le Maire propose de revoir les circuits de randonnée de la commune avec Mme Valérie CARBONEL de la CAPC, voire pour prendre un rendez-vous.

Les personnes intéressées pour participer au rendez-vous sont : Elisabeth BORDAGE, Françoise GRANDE, Claude SAVATIER, Séverine ESNAULT, Jean-Louis MICHEL, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER.

- **Elections européennes du 09/06**

Madame le Maire, fait passer le tableau de la composition du bureau de vote afin de le compléter.

- **Pot de départ de Régine ARDON**

Après un tour de table, il est proposé de retenir soit le 24/05 ou 31/05 à 18h30.

- **La crèche**

M. Gilles SAUVION fait part de l'avancement des travaux. Normalement réception des travaux est prévu le 29/04/2024.

- **Elagage des tilleuls**

L'entreprise Vert Taille est intervenue afin d'éclaircir les tilleuls situés rue de Clamart

- **Enquête publique sur la ferme des éoliennes à Chenevelles**

Madame le Maire informe le conseil qu'une enquête publique sur le projet d'installation d'une ferme éolienne sur Chenevelles va débiter à compter du 15/04 jusqu'au 17 mai 2024.

- **Fête du jeu à Coussay les Bois**

Madame le Maire informe que la MCL organisera le 26/05 la fête du jeu à Coussay les Bois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Elisabeth MICHEL

Le secrétaire de séance,
Séverine ESNAULT